

REUNION CCVL DU 27 AVRIL 2016

COMPTE-RENDU

Présents : Mireille CHAUVIN, Charles SEITHER, Roger PERON, Peter VOIGT, Monique FABIEN, Michel HOUEIX, Sylvie COURTES, Gaëlle LE GALL, Dominique MARECHAL, Danièle GLEHEN, Nadine BUANIC- CANEVET, Michèle RANZONI, Gwénaél HEMON, Albane BODERE, Régis GALES, Ariane STEIN, Michel GUIRRIEC.

Excusés : Gwenn-Aël LE BRIS DU REST, Christine PRIGENT, Marie-Louise RISSEL, Sylvie TSCHIEMBER.

Le CCVL accueille un nouveau membre en la personne de Régis GALES. Le compte-rendu de la réunion du 5 février est adopté.

Suivi des demandes :

Signalétique : les panneaux sont commandés, ils seront installés sur site dès réception.

Poursuite de l'étude des points de l'Agenda 21 :

Les points 1 à 17 avaient été passés en revue lors de la dernière réunion.

LE « VIVRE ENSEMBLE »

Comment faire pour que natifs de la commune et nouveaux arrivants trouvent chacun le moyen de répondre à leurs besoins respectifs au Guilvinec (au niveau culturel, au niveau sportif... ?

Des ateliers intergénérationnels ont été mis en place conformément aux préconisations de l'Agenda 21, notamment avec les résidents de l'EHPAD de Menez Kergoff (chansons, ateliers

culinaires). Egalement, à la médiathèque, des ateliers informatiques à destination des personnes âgées, animés par des collégiens.

Ce type d'initiatives est-il encore d'actualité ? Non en ce qui concerne l'informatique, mais ça pourrait l'être à nouveau car ces cours vont prochainement être dispensés par un bénévole, sous houlette de la mairie. Des chantiers internationaux avaient permis la rénovation du four à pain et celle du manoir de Kergoz, mais ils n'ont pas été reconduits faute de structure pour accueillir les participants. Peut-être en projet cependant : la couverture en chaume du four à pain. Les jardins partagés ont été créés (Jardins Birinik). Les animations autour de la chapelle Saint-Trémeur sont entièrement gérées désormais par l'association Gwarez Chapel Sant Trevel. Les thés dansants sont toujours en place dans le cadre de la Semaine Bleue. La mairie continue à promouvoir les rencontres : Fête des voisins, tournées de quartiers...

Michel Guirriec fait remarquer que ces actions ne doivent pas obligatoirement être menées par la mairie : les associations peuvent aussi les prendre en charge, comme l'a fait par exemple le Comité de jumelage Le Guilvinec – Schull en organisant un déplacement à l'école navale de Brest à destination des personnes âgées. Autre exemple : le nettoyage des plages par les écoles et les associations. Mais les particuliers peuvent également apporter leur contribution : entraide entre voisins (transport de gros déchets, déchets verts...). Par ailleurs, le point essentiel du « vivre ensemble » est bien sûr le civisme, et à l'heure où les produits phytosanitaires sont en passe d'être proscrits (échéance 2019), il serait indispensable de demander aux Guilvinistes de nettoyer devant leur habitation, de façon à ce que les rues de la commune conservent un aspect net.

Comment trouve-t-on l'information ? Le problème se situe au niveau de la communication. En effet, celle-ci est surtout virtuelle actuellement, mais les personnes âgées lisent la presse écrite et ne vont pas sur internet. Le bulletin municipal est un outil utile, mais ses deux ou trois parutions annuelles ne le rendent pas suffisamment efficace pour communiquer une info à court terme. Serait-il judicieux d'installer un panneau d'informations sur la place du marché ?

SOLIDARITE (POINTS 23 A 27) :

Logements sociaux : Aiguillon Construction a en projet plusieurs maisons dans le lotissement de Kermeur.

Accessibilité : l'Etat oblige désormais les bâtiments publics à être accessibles aux PMR. D'autres actions sont menées par la commune : deux places de parking réservées dans l'aménagement des deux places faisant interface ville-port ; l'abribus du parking de la Petite

Sole va être déplacé afin d'être plus accessible. Tous les travaux en cours intègrent cette priorité.

Aides sociales : elles sont suivies par le CCAS. Le dossier Mutuelle pour tous poursuit son cours : la municipalité étudie actuellement les offres, qui devront ensuite être validées avec les élus de Pont-L'Abbé.

Conférences santé : plusieurs ont déjà été organisées.

Informatique : en septembre, les cours dispensés à la médiathèque seront gratuits pour en faciliter l'accès à tous. Une réunion d'information aura lieu en août. Quid des feuilles d'impôt informatisées dans deux ans ? Les personnes âgées ne seront pas en mesure de les remplir en ligne, faute d'accès internet ou de formation adéquate. Il faudrait demander à la mairie de solutionner ce problème (CCAS ?).

EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Cartographie des espaces naturels : elle est régulièrement mise à jour par l'Office de tourisme.

Labellisation Eco-école : c'est un projet qui a marché la première année mais qui n'a pas été poursuivi par l'école. Cependant, certaines actions sont maintenues, c'est le cas notamment du jardin potager.

Tri des déchets : c'est désormais une compétence communautaire, mais des ateliers pourraient être organisés pour expliquer comment faire soi-même son compost.

A retenir : l'association AFIDESA récupère les journaux et les magazines : la revente du papier pour recyclage lui permet d'aider des écoles et de forer des puits au Burkina-Faso. Un dépôt existe à Plomeur, un autre serait souhaitable au Guilvinec.

Dépôts sauvages près des containers : comme ils ont lieu surtout en été, les loueurs de meublés devraient demander à leurs nouveaux locataires le samedi de bien vouloir sortir le container le dimanche soir.

Organiser des événements : Journée du Développement Durable le 5 juin, avec animations autour du four à pain (pétrissage et cuisson du pain) et actions de l'association des Jardins Birinik.

GOUVERNANCE

Associer le CCVL à l'Agenda 21 : c'est l'ordre du jour.

Promouvoir la vie associative locale : panneau d'informations, presse, flyer de l'Office de tourisme (regroupant toutes les manifestations de l'année). Réunion annuelle des associations suivie d'une réunion spécifique à l'organisation des Estivales.

Développer des moments d'écoute des jeunes : certains jeunes ayant des projets à exposer ont été reçus en mairie. Un conseil des jeunes était à l'étude mais les collègues n'ont pas donné suite. Cette idée sera relancée, mais il faudrait d'abord prévoir un budget pour financer la concrétisation des projets validés.

La prochaine mandature du CCVL pourrait prévoir des postes réservés aux jeunes. Quelques membres pourraient tenter de rencontrer des ados pour les sensibiliser à cette idée.

Décisions du conseil municipal : il y a systématiquement un affichage en mairie. Le nouveau site internet permettra également la mise en ligne de toutes les délibérations pendant un mois, puis du compte-rendu de conseil.

PRODUIRE ET CONSOMMER DURABLE

Vaisselle réutilisable : la mairie avait investi dans 5000 gobelets réutilisables, revendus aux associations à prix coûtant. La taille de ces gobelets s'est avérée un peu grande, donc les associations utilisent toujours majoritairement des gobelets plastiques jetables.

Tri sélectif dans les bâtiments communaux : oui.

Rationaliser l'utilisation du papier : l'usage du papier recyclé avait été abandonné en mairie car il provoquait des bourrages dans le copieur. Cependant, les documents obsolètes font l'objet d'un tri pour leur recyclage.

Valoriser les produits locaux : aucune garantie que ces produits soient issus du bio. Toutes les semaines, deux marchés se tiennent au Guilvinec, et les producteurs locaux y sont présents. Par ailleurs, un marché bio a été tenté place d'Estienne d'Orves mais n'a pas remporté un franc succès. Des échoppes sont prévues dans le nouvel aménagement du boudrome : cet emplacement sera peut-être plus judicieux.

La nouvelle supérette Le Corsaire a l'intention d'organiser des quinzaines bio et produits locaux. La mairie utilise les produits locaux dans la composition des colis de Noël à

destination des anciens de la commune. Il faudrait pousser l'Union des commerçants à encourager ses membres à mettre en valeur et vendre ces produits.

PROMOUVOIR UN TOURISME DURABLE

Port de plaisance : le projet a été labellisé Port de plaisance exemplaire en 2011.

Eco-guide à destination des touristes : cette action fait partie intégrante de la démarche-qualité de l'Office de tourisme.

QUESTIONS POUR LA PROCHAINE REUNION :

- Animation du centre-ville
- Commerces vacants :
 - Animations des vitrines : Festival photo, expositions de sculptures...
 - Loyers bas sur les bâtiments communaux disponibles pour relancer des commerces (bâtiments-relais)
- Animation de Moulin-Mer : chasse à l'œuf, soupe-a-dreuz, exposition de maquettes de bateaux
- Refaire le parcours signalétique : trois groupes séparés se rejoignent en mairie pour un bilan commun.

Prochaine réunion le vendredi 1^{er} juillet : sur site à 18 h (les points de départ seront communiqués ultérieurement) puis réunion commune en mairie.

DEMANDES A LA MAIRIE :

- déplacement du rack à vélos situé rue Jean Moulin vers l'actuel boulo-drome
- installation d'une poubelle entre la place de l'Eglise et la supérette.